



VALIDATION DES ACQUIS ET DE L'EXPERIENCE

Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur
d'Etablissement

ou de Service d'intervention sociale *Cafdes*

CALENDRIER PREVISIONNEL

2022 – 2023

Recevabilité de votre Livret 1

↪ Si votre dossier est complet, nous vous avertirons par voie électronique sur l'adresse courriel indiquée dans votre Livret 1.

Conformément aux textes réglementaires (<https://www.vae.gouv.fr>), la recevabilité de votre livret 1 sera étudiée dans un délai de deux mois à compter de la date de réception du dossier complet. La décision finale, signée par le directeur de l'EHESP, vous sera alors communiquée par voie postale.

↪ Si votre dossier est incomplet, il ne pourra être instruit et vous recevrez un courrier de demande de pièces complémentaires à nous retourner dans un délai de 2 semaines.

Après recevabilité de votre livret 1 → Validation Livret 2 en 2022

Dépôt du livret 2 (Cachet de la poste faisant foi)	Session de jury de validation
↪ Jusqu'au 02 novembre 2021 inclus	↪ 1 ^{er} et 2 février 2022
↪ Jusqu'au 16 mai 2022 inclus	↪ 27 et 28 septembre 2022

Après recevabilité de votre livret 1 → Validation Livret 2 en 2023

Dépôt du livret 2 (Cachet de la poste faisant foi)	Session de jury de validation
↪ Jusqu'au 08 novembre 2022 inclus	↪ 07 et 08 mars 2023
↪ Jusqu'au 10 mai 2023 inclus	↪ 26 et 27 septembre 2023

Le calendrier proposé peut être modifié en fonction d'évènements indépendants de notre volonté